

Département : 51
Aire d'étude : MONTMORT LUCY
Commune : COURJEONNET
Dénomination : EGLISE PAROISSIALE
Vocabulaire : SAINT FRANCOIS DE SALES

IA51000013

Coordonnées : LAMBERT1 X = 0709950 Y = 0126650

Cadastre : 1983 AB 58, 1824 A 963

PROPRIETE DE LA COMMUNE

Dossier d'INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1993 par INGUENAUD VIRGINIE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1993

HISTORIQUE

EGLISE PAROISSIALE 18E SIECLE.

DESCRIPTION

SITUATION : EN VILLAGE

MATERIAUX

Gros oeuvre : MOELLON, ENDUIT

Couverture : TUILE PLATE, ARDOISE

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : 1 VAISSEAU

Couvrement : LAMBRIS DE COUVREMENT

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, GROUPE POLYGONALE

51 COURJEONNET

EGLISE PAROISSIALE
Eglise Saint-François de Sales

DOCUMENTATION

Archives

A.D. Marne : C 1836, G 103, G 124, E 176, 66 H 37 pièce 5, 1 L 1322, 1 L 1323, 1 L 1325

A.D. Marne, série C

Intendance de Champagne : Affaires ecclésiastiques, églises et presbytères

C 1836 COURGEONNET

1739-1740 : presbytère, problèmes de toiture suite à un orage (réparations adjudées à 595 livres)

1755 : Travaux à l'église et à la maison curiale adjudées à 1725 livres

1759-1777 : église, presbytère (mur de la cour)

le 15 juin 1761 : devis non estimatif (église) par Jacques Guilgault (de Congy)

-sanctuaire en très mauvais état, relever toute la couverture, remettre les chevrons neufs.

-problèmes de couverture à la nef "3 travées dont 2 du côté du midi et celle proche le grand pignon du côté du nord".

-portail

A.D. Marne, série G

G 124 : visites pastorales par Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré

Doyenné de Vertus

COURJEONNET f° 168 à 171 verso (8 mai 1746)

SANCTUAIRE *Très petit, il faudrait du moins le reblanchir et ensuite le faire lambrissé et racommoder la balustrade.*

Grand autel *Il est très pauvre, il un tableau et oter l'ancien autel.*
Tableaux *Il faut oter les petits tableaux et les 2 figures de la Vierge et de saint François de Sales.*

CHOEUR *Il n'y en a point , ce n'est qu'une seule chapelle.*

Voûtes ou plafond *Il faut plafonner tout le sanctuaire.*
Chaire à prêcher *Il en faut une*

NEF ET COLLATERAUX Voûte ou plafond *Il faut reblanchir la nef, en réparer les murs et plafonner la nef.*

Mémoires, article 8

L'église de Courjeonnet est en mauvais état, les murs sont fendus sous les poutres, il faudrait un plafond, un petit clocher pour y mettre les cloches.

A la fin du procès-verbal

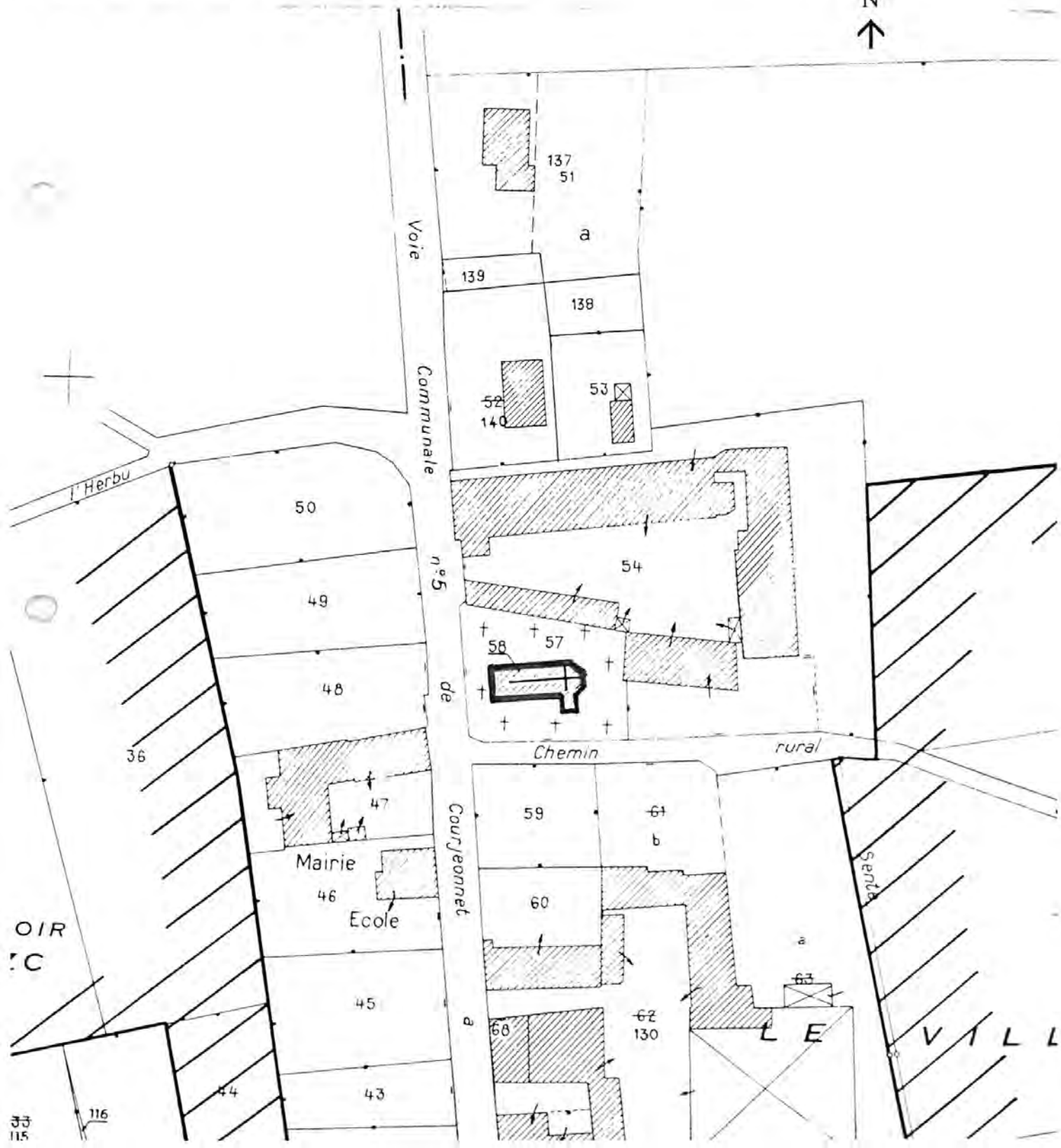
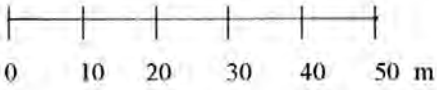
1°) *Que l'on otera l'ancien autel qui est trop ancien et indécent, et que l'on otera les anciens tableaux et que l'on en aura un grand avec un cadre, et que l'on fera un lambris dans le sanctuaire, ou au moins à l'autel.*

2°) *Que l'on aura un autre tabernacle, et comme la paroisse de Villevenard a offert de donner à cette chapelle leur ancien tabernacle, il pourra servir en le faisant bronzer.*

3°) *Que l'on fera plafonner le sanctuaire, la nef, retenir les murs qui sont entrouverts sous les poutres et que l'on fera reblanchir toute la chapelle qui est indécente, et qui ne peut subsister dans l'état ou elle est actuellement.*

5°) *Que l'on fera faire une chaire à prêcher, l'ancienne étant hors d'état de servir.*

Des. Plan-masse et de situation d'après le plan cadastral, section AB, feuille renouvelée pour 1956, mise à jour pour 1983



OIR
C

L E V T L L

115 116

Fig. 1 Ensemble vu depuis le sud-ouest

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 748 X
93 51 756 ZA



Fig. 2 Ensemble vu depuis le sud-est

Phot. Inv. J. Philippot
93 51 747 X
93 51 755 2A



Fig. 3 l'unique vaisseau vu depuis l'entrée

Phot.Inv. J.Philippot
93 51 749 X

